



Cercle de Recherche Historique de Ribeaupillé et Environs

14, avenue du Général de Gaulle - 68150 RIBEAUVILLE

Courriel : contact@cercle-historique-ribeauville.com

Site : <https://www.cercle-historique-ribeauville.com>

FORMULAIRE DE REGLEMENT DE DON

ANNEE 20 _____

MONTANT DU DON :€

NOM :Prénom :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :@.....

Date et signature

Comment régler votre don au Cercle :

Remplissez le formulaire ci-dessus, joignez un chèque du montant de votre don, daté, signé, libellé à l'ordre du **Cercle de Recherche Historique de Ribeaupillé et Environs** ou du **CRHRE** et envoyez le tout à l'adresse ci-dessous :

**Cercle de Recherche Historique de Ribeaupillé et Environs
à l'attention du Trésorier**

14, avenue du Général de Gaulle, 68150 RIBEAUVILLE

Le Cercle de Recherche Historique de Ribeaupillé et Environs étant un organisme d'intérêt général à caractère culturel et concourant à la valorisation du patrimoine, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer.

Conformément à l'article 13 des conditions générales de vente relatif à la protection des données personnelles (consultables sur le site du Cercle) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le donateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant les données qui le concernent et qu'il a fournies lors du règlement de son don..

Le C.R.H.R.E. s'engage à faire de son mieux pour préserver la sécurité des données et notamment, empêcher qu'elles soient déformées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Le donateur est informé que les informations à caractère personnel ne sont transmises à aucun organisme même à titre gratuit. Le C.R.H.R.E. se réserve toutefois le droit d'utiliser – pour et par lui-même - ces informations pour faire profiter les adhérents d'offres, de promotions ou d'informations sur la vie du C.R.H.R.E.